

Dunkerque, le 1<sup>er</sup> juillet 2014

## Lancement opérationnel de l'Incubateur énergie

En juillet 2014, le premier incubateur dédié à l'accompagnement des porteurs de projets innovants de la filière énergie voit le jour à Dunkerque, hébergé pendant son lancement par le Pôle d'Excellence Régional ENERGIE 2020.



### Une volonté conjointe de la Communauté Urbaine de Dunkerque et de la Région Nord-Pas de Calais

Le projet d'Incubateur énergie a mûri pendant près d'un an au sein de la Communauté Urbaine de Dunkerque, soutenue par la région Nord-Pas de Calais, et en partenariat avec l'Incubateur APUI.

*« Le développement de la filière énergie sur le territoire, créatrice d'emplois et d'innovation, est une priorité de la Communauté Urbaine de Dunkerque. Il est primordial d'accompagner et de soutenir les porteurs de projets dans leur création d'entreprise. », explique Damien Carême, Vice-Président à la transition écologique et sociale de l'Agglomération, en charge de l'Environnement, de l'Énergie et des Transports de la Communauté Urbaine de Dunkerque.*

Pour participer à la mise en place des outils opérationnels de l'Incubateur, les deux collectivités ont souhaité s'appuyer sur l'expertise du Pôle d'Excellence Régional ENERGIE 2020. L'Incubateur va ainsi bénéficier à son lancement du large réseau que s'est forgé le Pôle depuis sa création : entreprises de la TPE au grand groupe, collectivités territoriales, organismes de recherche ou de formation, structures d'appui à l'innovation, etc.

Pierre de Saintignon, Vice-Président du Conseil Régional Nord-Pas de Calais, chargé du développement économique, des nouvelles technologies et de la formation permanente témoigne :

*« La filière énergie du Nord-Pas de Calais se voit renforcée, avec l'arrivée sur le territoire du Dunkerquois, d'un nouvel incubateur spécialisé sur la thématique de l'Énergie. Intervenant aux côtés de la Communauté Urbaine de Dunkerque, la Région poursuit ainsi son investissement dans la création d'entreprises innovantes, dans la dynamique des thématiques du Pôle d'Excellence Régional ENERGIE 2020. L'Incubateur énergie aura pour vocation d'accompagner les porteurs de projets innovants de la filière, de l'idée jusqu'à la création de leur entreprise. Il s'agit d'un projet structurant pour le Pôle, le territoire et la région, véritable vecteur d'innovation et de concrétisation des volontés entrepreneuriales. »*

### Un Incubateur enrichit des spécificités de l'énergie et du territoire dunkerquois

Pour amorcer la phase opérationnelle de l'Incubateur, un chef de projet dédié, Romain LEPEZ, a pris ses fonctions ce 1<sup>er</sup> juillet. Dans les prochains mois ses missions principales seront de préciser l'offre de services qui sera proposée à terme par ce nouvel Incubateur, de l'enrichir des spécificités liées à l'énergie et au territoire dunkerquois, ainsi que d'accueillir et d'accompagner les premiers porteurs de projets.

D'envergure régionale, ce nouvel Incubateur pourra profiter de sa localisation au cœur de la première plateforme industrialo-énergétique européenne. Le territoire concentre de nombreuses installations de production, d'importation, de consommation et de transformation d'énergie, auxquels vient s'ajouter la présence d'acteurs de la formation, de la recherche et de l'accompagnement d'entreprises.

Détecter et accompagner les projets à fort potentiel d'innovation de nature à dynamiser le territoire régional et y créer de la valeur et de l'emploi : telles seront les missions principales portées par l'Incubateur énergie...

## A propos du Pôle ENERGIE 2020

---

Le Pôle d'Excellence Régional ENERGIE 2020 a pour objectif de fédérer les acteurs de la filière Energie en Nord-Pas de Calais dans une logique de développement économique par l'innovation.

Créé et labellisé en 2011 sous l'impulsion de la Région Nord-Pas de Calais et de la Communauté Urbaine de Dunkerque, le Pôle d'Excellence ambitionne de mobiliser et de valoriser le savoir-faire de ses membres, pour relever les défis de transition énergétique balisée par l'objectif des 3x20 pour 2020 au niveau européen.

PME / PMI, industrie et sociétés de services, collectivités, organismes de recherche ou de formation : tous s'associent au sein d'une dynamique collaborative pour que la transition énergétique soit source d'opportunités et de compétitivité pour le Nord-Pas de Calais en faisant émerger de nouveaux relais de croissance pour son tissu économique.

Les actions du Pôle s'articulent autour de quatre axes thématiques :

- ➔ Efficacité énergétique
- ➔ Energies renouvelables
- ➔ Réseaux d'énergies
- ➔ Ecologie industrielle

**L'Incubateur énergie est soutenu et financé par :**



**Avec le soutien de :**



**En partenariat avec :**



*Le Pôle ENERGIE 2020 est soutenu et financé par :*



### Contact presse

Claire DESAGHER, Responsable Communication  
Pôle d'Excellence Régional ENERGIE 2020  
Espace Freycinet – 135 avenue de l'Université  
03 28 61 57 15 – 06 81 02 36 05

Claire.desagher@energie2020.fr – [www.energie2020.fr](http://www.energie2020.fr)